

Bamiléké-Bamoun et conflits territoriaux dans la rive gauche du Noun à l'Ouest-Cameroun

DJIONGO TAZO Hugues Benoît (Ph.D)

Laboratoire d'études politiques et sociales (LAPOSSOC), Université de Dschang
Dschang-Cameroun
huguestazo@gmail.com

Résumé

L'identité n'est pas ce qui rend un être semblable aux autres, mais ce qui fait qu'un être est lui-même et se distingue de tous les autres. Cette identité est un fait dont les marqueurs à la fois intrinsèques et extrinsèques sont très souvent exprimés, consciemment ou inconsciemment, par chaque individu ou groupe d'individus de même identité collective pour se distinguer de l'autre. Dans le cas spécifique de la rive gauche du Noun, ce sont les effets pervers de la rencontre des identités culturelles Bamiléké et Bamoun qui seraient à l'origine des conflits fonciers qui existe dans cette partie du territoire Bamoun de nos jours. Ainsi notre propos porte sur le choc d'identité culturelle dans la rive gauche du Noun et vise la transformation des revendications identitaires en revendications foncières par les deux peuples dominants de l'Ouest-Cameroun que sont les Bamiléké et les Bamoun. Dans cet esprit, l'affirmation ou la négation de l'identité culturelle Bamiléké par certains Bamoun dans cette partie du territoire du département du Noun est à l'origine des conflits fonciers dans la rive gauche du Noun. Cette analyse démontre d'une part comment les Bamiléké, dits allogènes, affirment leur identité dans la rive gauche du Noun (territoire Bamoun) à côté de l'identité traditionnelle Bamoun et d'autre part comment l'interprétation (que certains Bamoun dits autochtones font de cette identité), s'exteriorise finalement en termes de revendications foncières instrumentalisées sous forme ethnique. L'expression de cette identité Bamiléké se déteint sur la nature des rapports territoriaux entre Bamiléké et

Bamoun. Le refus par certains Bamiléké d'abandonner l'identité de leur territoire de départ (Bamiléké) au profit de l'identité du territoire d'accueil (Bamoun) suscite de temps en temps des tensions entre Bamiléké et Bamoun dans la rive gauche du Noun.

Mots clés : Identité culturelle, Crise identitaire, Conflits territoriaux, Rive gauche du Noun

I. INTRODUCTION

L'identité n'est pas, par définition, ce qui rend un être semblable aux autres, mais ce qui fait qu'un être est lui-même et se distingue de tous les autres. Dans un exposé présenté lors de la deuxième semaine culturelle nationale du 13 au 20 mai 1985 à Yaoundé, le Révérend Père Engelbert MVENG soutient que l'identité est constituée par l'ensemble des caractéristiques qui rendent cet être différent des autres, et le constituent à la fois comme « ipséité », c'est-à-dire comme lui-même, et comme « altérité », c'est-à-dire comme différent des autres. Cette identité est un fait dont les marqueurs à la fois intrinsèques et extrinsèques sont très souvent exprimés, consciemment ou inconsciemment, par chaque individu ou groupe d'individus de même identité collective pour se distinguer de l'autre. En réalité, cette identité est très souvent un construit social entretenu avec le temps, notamment à travers les héritages identitaires. Tel est le cas des Bamiléké et des Bamoun dans la rive gauche du Noun. L'occupation de l'espace qu'il convient aujourd'hui d'appeler « la rive gauche du Noun » s'est faite au gré des flux migratoires très anciens. Dans l'histoire de

ces migrations, il y a eu, à la fois, fusion de certains Bamiléké avec certains Bamoun dans le Mbam et repoussement d'autres bamiléké vers les hautes terres de l'Ouest par certains Bamoun [1]. Pour ces derniers auteurs c'est d'ailleurs de là qu'est né le vocable Bamiléké. Selon eux, le nom Bamiléké a été utilisé pour désigner globalement les populations des Hautes Terres de la région du Noun et du Cameroun occidental. Les Bamoun quant à eux utilisent le mot BANTUKU c'est-à-dire les gens d'en haut, les montagnards [1]. Ainsi les Bamiléké, premiers habitants de la rive gauche du Noun étaient poussés vers des zones de refuge plus montagneuses par les Bamoun qui, de leur côté, étaient venus du nord-est sous la pression montante des Foulbés [2]. Depuis lors, cette zone faisait désormais partie du royaume Bamoun, et était considérée comme la zone de chasse des rois Bamoun. Mais, pendant la période coloniale, les Allemands, puis les Français y mobilisèrent les communautés afin de disposer de la main d'œuvre utile à la construction de deux ponts sur le fleuve (à Mangoum et à Tenjounoun), puis de la création des plantations caféières de café et du tabac. Mais au terme de ces travaux, ces populations, pour la plupart, furent restées, et se convertirent en cultivateurs, sur ces terres riches et propices à l'agriculture dans la RGN.

De nos jours, on retrouve la deuxième et troisième génération de ces communautés, qui y sont nées, y vivent, y sont organisées et qui ne connaîtraient autre lieu d'habitation que la rive gauche du Noun. Depuis lors, des tensions y existent entre les communautés, au regard d'une part des contrastes d'identité culturelle et d'identification au territoire, qui perdurent entre elles et d'autre part, au regard de certains changements sociaux. Les conflits étant en partie liés aux processus de mutations sociales que connaissent souvent nos sociétés, les changements sociaux peuvent aussi conduire à l'émergence de conflits [3]. L'intérêt de ce travail n'est pas de répertorier toutes les situations conflictuelles entre Bamiléké et Bamoun dans la Rive gauche du Noun. Ainsi, notre propos

porte sur la transformation réciproque des revendications identitaires en revendications foncières par les deux peuples. Dans cet esprit, notre problématique qui se situe au cœur même des « conflits d'identité et territoires » voudrait contribuer à travers le questionnement suivant : Comment l'expression des identités est-elle à l'origine des conflits fonciers dans la rive gauche du Noun? Articulée à cette problématique, l'hypothèse que nous avançons est que l'enracinement controversé des marqueurs d'identité culturelle Bamiléké dans cette partie du territoire du Département du Noun est à l'origine des conflits fonciers dans la rive gauche du Noun. Ainsi, il s'agit de démontrer, d'une part comment les Bamiléké, dits allogènes, affirment leur identité dans la rive gauche du Noun (territoire Bamoun) à côté de l'identité traditionnelle Bamoun et d'autre part comment la contestation de l'enracinement de cette identité par certains Bamoun, dits autochtones, s'extériorise finalement en termes de revendications foncières. Le refus par certains Bamiléké d'abandonner l'identité de leur territoire de départ (Bamiléké) au profit de l'identité du territoire d'accueil (Bamoun) suscite de temps en temps des tensions entre Bamiléké et Bamoun dans la rive gauche du Noun. Pour rendre compte de cette réalité, nous adopterons la perspective anthropologique et sociopolitique. A cet effet, les données collectées dans le cadre de la préparation de notre thèse de doctorat depuis 2013 nous serviront de matériau empirique d'analyse.

II. L'ENRACINEMENT DES MARQUEURS D'IDENTITE CULTURELLE BAMILEKE CHEZ LES BAMOUN DANS LA RIVE GAUCHE DU NOUN

L'identité de chacun n'est pas donnée une fois pour toutes mais se modifie tout au long de la vie. L'identité n'est pas exclusivement culturelle, elle peut aussi être biologique, ontologique donc innée comme le révèle la dialectique de l'innée et de l'acquis. Mais pour certains auteurs, l'identité est d'abord individuelle et est liée à la manière dont chacun agence ces différentes composantes. France Guérin-Pace qualifie

cet ensemble d'éléments divers et évolutifs de « patrimoine identitaire géographique de chacun » [4]. L'identité procède donc de la perception : s'interroger sur les liens entre identité et territoire revient, en fait, à examiner des éléments subjectifs ici mis en avant par certains bamiléké tantôt pour revendiquer leur fixation dans la rive gauche du Noun, tantôt pour donner une coloration bamiléké à cet espace du territoire Bamoun.

A. *Les référents linguistico-rituels Bamiléké dans la rive gauche du Noun*

C'est dans les zones troubles de l'inconscient collectif ; s'il existe ; en tout cas de la psychologie collective, que l'on peut trouver les moteurs et les sources du fantasme collectif qui forment la strate identitaire des conflits, strate où s'enracineront et se nourriront le politique et le militaire [5]. Les exemples qui arrivent montrent que très souvent une formation identitaire au niveau collectif s'opère plus sous le mode de la hantise que dans celui de l'esprit de conquête. Pour schématiser, le cas de la rive gauche du Noun, dans sa composante identitaire, les populations qui habitent la rive gauche ne sont pas réparties par ethnies. Les regroupements se font par communautés. Ces communautés Bamiléké et Bamoun ont chacune préservé leurs coutumes, qui ont des ressemblances dans beaucoup des détails, mais aussi quelques différences significatives. A titre illustratif, le Bamiléké tout comme le Bamoun accorde une place pas des moindre aux croyances ancestrales comme la forêt sacrée (Bamiléké), la montagne sacrée (Bamoun), les motifs géométriques comme le symbole de l'araignée, du serpent, etc qui leur permettent d'être en harmonie avec leurs ancêtres et avec le monde invisible. Il semble même que ces ressemblances proviennent de ce que ces deux peuples n'auraient été qu'un au départ. En effet, à la lecture des auteurs ayant travaillé sur les peuplements, il apparaît qu'originellement les catégories communément désignées de nos jours comme Bamiléké et Bamoun étaient identiques au

départ [1]. Cependant, l'identité ancestrale qui leur est commune se serait considérablement effritée avec le temps au point où de nos jours, on note une forte tendance à distinguer anthropologiquement le Bamiléké du Bamoun. Cette distinction est assez poussée et entretenue par les discours savants et idéologiques que l'on a tendance à admettre qu'il existe une identité Bamiléké distincte de l'identité Bamoun. D'ailleurs, la géopolitique du peuplement de l'Ouest contemporain offre une lecture biculturelle : l'Ouest Bamiléké et l'Ouest Bamoun. L'Etat a, au fil du temps, entretenu cette distinction à travers la création administrative du département Bamoun et du département Bamiléké. Pourtant l'étude des peuplements anciens des espaces territoriaux du Cameroun renseigne que les Bamiléké et les Bamoun, qui de nos jours, constituent du point de vue anthropologique, les deux groupes ethniques majoritaires du bloc administratif qualifié de région de l'Ouest, partageraient un même patrimoine génétique du fait d'un ancêtre commun, les « MBOUM ». En effet, selon DIKOUME ET SOGANG, « il est possible que les NDOBO, ancêtres des Bamiléké, ne soient qu'une fraction des Mboum ... » [1] et « les Bamoun semblent aussi descendre de la tribu Mboum fixée sur le plateau de Ngaoundéré » [1] et dont l'un des fils fût incontestablement RIFUM, père de NCHARE, fondateur du Royaume Bamoun.

Cependant, les rapports Bamiléké-Bamoun dans la rive gauche du Noun n'ont pas toujours reflété ce rapprochement génétique. Il ressort d'ailleurs des interviews réalisées dans la rive gauche du Noun que les pratiques culturelles dans les deux communautés sont assez différentes. Le rite d'enterrement chez le Bamoun (musulman) se résumerait à réciter la « Fatiha », faire la tombe selon le rituel musulman, avant d'enterrer le corps dans un caveau prévu à cet effet. Alors que chez le Bamiléké, l'accent serait mis sur le rite traditionnel par la famille directe, ensuite associer les sociétés secrètes et si nécessaire laisser faire le culte chrétien avant d'enterrer le corps avec la perspective de déterrer la tête du mort, pour déposer

dans la case familiale. Cette différence culturelle crée de la méfiance, voire le refus de l'autre, Certains Bamoun reprochant aux Bamiléké de refuser d'intégrer la culture Bamoun et vice-versa.

La méfiance est encore plus acerbe lorsque le Bamiléké de la rive gauche a recourt à sa langue d'origine pour évincer le Bamoun. Ce qui fait problème ici, ce n'est pas tellement le fait d'avoir utilisé sa langue d'origine, mais de l'avoir fait, selon certains Bamoun, avec un air qui dissimule quelque chose. Pour d'autres Bamoun encore, ce qui est inadmissible c'est que dans ce territoire, le Bamiléké parle ou du moins entend le « shimom » qui est la langue locale Bamoun tandis que le Bamoun ne parle ni n'entend les langues locales Bamiléké. Ainsi, à la croisée de cette méfiance, sont nées les identités de chaque groupe ethnique. GMÜNDER [7], qualifie cela de « tribalité », c'est-à-dire une conscience identitaire partagée, marquée par un attachement affectif à une origine, un espace géographique, une culture, une langue, des traditions, des mythes, des croyances, des valeurs, des habitudes, etc, mieux d'un sentiment identitaire fondé sur quelque chose qui est ressenti et vécu comme une « origine » et qui crée des relations de rapprochement envers certaines personnes et de distinctions par rapport à d'autres.

Le sentiment identitaire de chaque groupe ethnique semble aussi se manifester chez celui qui prend pour référence l'espace spécifique de la rive gauche auquel il se sent rattaché. Dans l'expression de ce sentiment, le terroir semble être envisagé du point de vue de l'identité et de l'enracinement [8]. Le Bamiléké par exemple a tendance en général à rappeler la case de son enfance, très souvent celle que ses parents ont hérité de ses grands-parents et qui constitue le repère et le lieu de repos de ses ancêtres. A l'inverse le Bamoun reproche au Bamiléké de s'être approprié un espace du territoire Bamoun tout en se refusant d'intégrer les cultes et valeurs Bamoun notamment faire totalement allégeance au Sultan-Roi des Bamoun. Cette identité territoriale consciente peut s'exprimer (qu'elle soit née d'un vécu

quotidien, qu'elle ait été forgée par l'histoire personnelle de l'individu ou par celle de sa communauté, qu'elle soit revendiquée ou subie) et, éventuellement, être étendue à une collectivité [6], revêtant dès lors diverses formes (folklore, promotion de la langue, revendication d'autonomisation, etc.). Ainsi, la rive gauche du Noun en tant que territoire est définie par chacune des parties comme ayant été peuplée en premier par elle-même. De cette assertion ou de cette affirmation sans appel, découle une sorte de légitimation du passé, du présent et de l'avenir : puisque c'est nous qui sommes les premiers habitants de la rive gauche, c'est à nous que revient le droit de propriété et le pouvoir y afférent. A partir de cette affirmation plus ou moins péremptoire et en général ponctuée d'intention de se livrer à tout affrontement quelconque, deux solutions sont proposées à l'autre partie : soit accepter de se subordonner et demeurer sur place comme autochtone, soit partir. Chacun, à l'évocation de ce schéma pensera à l'archétype absolu du conflit identitaire sous forme de conflits d'antériorité comme l'est la crise Israélo-palestinienne, ou comme l'ont été le conflit serbo-albanoise à propos du Kosovo, le conflit entre Hongrois et Romains à propos de la Transylvanie ou l'opposition entre Arméniens et Arzeris à propos du Haut-Karabakh. Dans les conflits d'antériorité, chacun des protagonistes prétend être la premier occupant et perçoit l'autre comme l'intrus, un intrus qui n'a plus qu'à, soit accepter d'être subjugué, soit partir [5]. Ainsi, les âpres, les plus terribles des conflits identitaires sont générés par la peur, soit de disparaître, soit d'un amoindrissement, soit d'une atténuation de la force identitaire du groupe. Dans le cas spécifique de la rive gauche du Noun, c'est la peur, pour le Bamiléké, d'être répudié comme l'ont été les Bamoun à Baleng et surtout la peur de perdre les terres fertiles de ce territoire qui dominant. Le conflit identitaire tend ainsi à se légitimer comme un comportement préventif, destiné à empêcher la menace qui pèse sur le groupe, menace qui émane d'un autre groupe. C'est ce qui aurait conduit François

THUAL a souligner qu'un conflit identitaire a toujours « dans ses gènes » une partie conceptuelle et une partie émotionnelle.

Mais les marqueurs d'identité Bamiléké en territoire Bamoun ne se limitent pas à ces quelques référents de nature linguistico-rituels. Ils portent aussi sur certains éléments culturels, architecturaux et géopolitiques.

B. L'importation conflictogène du culte, de l'architecture et des éponymes Bamiléké dans la rive gauche du Noun

Les conflits identitaires sont des conflits où s'affrontent des narcissismes collectifs en ce sens qu'ils touchent à la fois à l'individu et au groupe auquel l'individu appartient et par lequel il existe. Face à certaines dérives, l'identité collective d'un groupe humain redevient le seul point stable. L'identitaire devient pour la communauté et pour l'individu un des seuls repères structurant qui lui permet d'affronter sa « peur existentielle » [5]. Les conflits identitaires s'illustrent alors comme des conflits pour la survie du groupe non seulement matérielle, mais avant tout culturelle et psychologique. Son apprêché trouve, dès lors, son origine dans cette spécificité, puisque l'individu, le groupe et la société entrent en communion à l'occasion de la défense précisément de la spécificité qui les unit. La rive gauche apparaît, dans cette logique, comme un espace patrimonial à forte dimension identitaire Bamiléké. De facto, le Bamiléké qui y vit s'y est pleinement installé et les marqueurs de cette installation sont perçus par certains Bamoun comme velléités d'accaparement des terres Bamoun. Ici, l'identité bamiléké peut être repérée à deux niveaux : au niveau de l'individu et au niveau de certaines chefferies. En effet, le Bamiléké installé, dans cette partie du territoire Bamoun, sans intention de retour, s'identifie à partir de ses actes de perpétuation de la cosmogonie Bamiléké qui repose sur la dualité d'un monde composé des ancêtres et des vivants. C'est ainsi que dans la rive gauche du Noun, il s'observe un peu partout les symboles du culte des ancêtres marquant ainsi le dialogue entre

ces deux mondes. C'est aussi le cas lorsque dans les arguments évoqués par un Bamiléké, pour marquer sa fixité d'antan, on peut lire

« ...c'est ici que mes grands-parents ont vécu jusqu'à leur mort. Leurs crânes ont été exhumés ici et reposent dans cette case avec nous et c'est là-bas que toute la famille vient faire les sacrifices... »¹.

Cela témoigne, selon certains Bamiléké, de l'harmonie qui existe entre les deux mondes. Les vivants, en offrant des sacrifices aux morts, communiquent avec ceux-ci. En retour, les ancêtres agiraient sur le monde des vivants; aussi bien sur la nature que sur les hommes (en leur faisant du bien ou du mal).

Au niveau de certaines chefferies comme à Momo, Koukpa et Kwetvu, l'identité Bamiléké y est marquée par une certaine architecture cosmogonique propre au Bamiléké. Cette architecture est composée d'une forêt sacrée entourant une densité du bâti organisé autour d'une cour plus ou moins grande, une disposition hiérarchique des cases dominées par une entrée, très souvent en toit conique, signe de pouvoirs traditionnels. Dans cette organisation cheffale, certains Bamiléké venus de la rive droite s'y sont, non seulement bâtis, procréés et sollicités la création des chefferies de troisième degré, mais encore ont transposé les éponymes des villages Bamiléké dans la rive gauche du Noun pour marquer leur regroupement en communautés homogènes. Ainsi, au moment de l'indépendance, 12 communautés Bamiléké sont organisées en chefferie sur l'étendue de la rive gauche du Noun. Il s'agit des communautés : Bafoussam II, Bamougoum II, Bandjoun II, Baham II, Bangou II, Bamendjou II, Bayangam II, Bangang II, Kouffen/ Njindou, Batoufam II et Njone. Préoccupée par cette situation décriée par certains Bamoun, le 18 octobre 1960 à la chefferie Fongou, en présence des sous-préfets, M. Jean Keucha de Bafoussam représentant le préfet de la région Bamiléké, d'une part et d'autre M. Pafouyouom

¹ Interview réalisée le 3 juin 2017 à Koukpa dans la rive gauche du Noun.

alors sous-préfet de l'arrondissement de Fombot, représentant le préfet du département Bamoun assisté de M. Ngapna Paul Salvador, maire de Fombot, a lieu la consultation populaire, en vue de procéder à une tenue de palabre relative à la rive gauche du Noun et son rattachement au département du Noun [9]. Il va s'en dire que du point de vue géopolitique, leurs uns et les autres auraient remarqué une sorte de prolongement du département Bamiléké vers le département Bamoun à partir de cette éponymisation de la rive gauche du Noun en villages Bamiléké. Mais à l'issue de la tenue de la palabre, les 07 chefs de communauté² présents votent pour le rattachement à la région Bamoun, et s'engagent ainsi à payer l'impôt à la sous-préfecture de Fombot. Quelques années plus tard, en 1972, une consultation sur le changement des noms des villages dans la RGN, tenu dans le village Bafoussam II (actuel Momo), aboutit à la suppression des noms qui font référence à leurs chefferies d'origine, et valide les dénominations en Bamoun ainsi qu'il suit : Momo pour Bafoussam II, Kwetvu pour Bamougoum II, Soukpen pour Baham II, Tenjouonoun pour Njone, Koukpa pour Bangou II, Njimbouot pour Batoufam II et Kouffen pour Njindou – Kouffen [9].

Mais ces mesures administratives n'ont pas suffi pour résoudre le conflit. La perpétuation et l'instrumentalisation de certains marqueurs sont, encore de nos jours, au cœur de l'éclosion de moult cas de conflits territoriaux entre « Bamiléké et Bamoun » de la rive gauche du Noun, la notion de territoire étant ici prise au sens de Maryvonne Le Berre c'est-à-dire « ...la portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux.

² Pendant la période d'installation des Bamiléké sur la rive gauche du Noun, il y avait 12 communautés voir 12 hameaux. Au moment de l'indépendance, 5 parmi eux étaient déjà disparues, les populations se sont jointes aux autres villages.

C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier » [10].

III. L'EMERGENCE DES CONFLITS TERRITORIAUX COMME EXPRESSION DES RAPPORTS DE FORCE ENTRE BAMILEKE ET BAMOUN DANS LA RIVE GAUCHE DU NOUN

Malgré le fait que les agressions et menaces soient depuis une décennie de l'ordre du quotidien dans la Rive gauche du Noun, elles ont atteint un niveau plus ouvert et violent à partir de 2011. En effet, le 14 Septembre 2011, une centaine de Bamiléké ressortissant du village Momo manifestent devant les services du Gouverneur de la région de l'Ouest, pour exprimer leur mécontentement face aux agressions dont sont victimes certains d'entre eux depuis des semaines dans la rive gauche du Noun. Plus tard, le 31 août 2012, des affrontements entre Bamiléké et Bamoun éclatent à Momo et font 15 blessés. Suite à cette violence et sur convocation du gouverneur de la région de l'Ouest, une réunion de crise est tenue à Fombot le 07 Septembre 2012 [9]. Au terme de celle-ci, la décision de créer une commission chargée d'évaluer l'état de belligérance dans les chefferies de la RGN est prise. Entre temps, dans une lettre du mutjü³ de Soukpen, adressée au sous-préfet de l'arrondissement de Fombot, quelques Bamoun dénoncent aussi les agressions perpétrées par certains Bamiléké envers eux dans la RGN. Le 14 Février 2013, une requête de la communauté Bamoun, faisant le constat de 3 plaques érigées par le chef du village Momo, portant « *Bafoussam II, Rive gauche du Noun, Chefferie autonome* » est transmise au sous-préfet de l'arrondissement, pour vérification et explication. Le 23 Février 2013, le mutjü du village Kwetvü écrit au roi, pour faire le point sur les difficultés qu'il rencontre dans l'exécution de ses tâches de gardien des terres et le roi va demander qu'une commission se charge d'aller régler les différents mentionnés. La délégation des notables du palais du roi arrive dans le village le 14 Avril 2013, et

³ Le mutjü est une appellation Bamoun qui signifie « le Gardien des terres du Roi ».

descend à la chefferie de Kwetvü, avec pour motif « *le règlement traditionnel de la crise sociale* ». Ledit règlement est sans grand effet, car ne satisfaisant aucune des parties. Les Bamoun nouvellement installés sont refoulés par les Bamiléké et vice-versa. Il s'ensuit des querelles et rixes à l'issue desquelles plusieurs blessés sont dénombrés. Au regard de ces événements, certains leaders Bamiléké et Bamoun vont soutenir leurs oppositions territoriales par des arguments liés au mépris de leurs origines identitaires. Cette impression, amplifiée par certains médias semble, de nos jours, conforter la thèse de l'ethnicité des conflits de la rive gauche du Noun.

A. *L'instrumentalisation des identités dans les rivalités territoriales par les leaders Bamiléké et Bamoun sur la rive gauche du Noun.*

L'ethnique en Afrique ne concerne pas simplement l'identité collective des peuples. Elle recoupe tous les mécanismes d'exclusion sociale, politique et économique que les sociétés peuvent connaître. Ainsi, selon les lieux et les époques, différents acteurs sociaux concourent à la fabrication et à la diffusion des mythologies identitaires. En premier lieu, il faut considérer l'élite et reconnaître qu'à l'origine des conflits identitaires, il y a une certaine fixation des thèmes idéologiques portés par l'élite, notamment la réécriture de l'histoire et l'exaltation permanente des vertus du groupe ou de la communauté. Dans le cas de la rive gauche du Noun, l'identitaire se déploie dans la sphère notabiliaire ou cheffale avant d'être relayée par d'autres vecteurs. En effet, l'histoire révèle que les rapports de forces entre le roi et les chefs Bamiléké sont anciens. Ils remontent aux années d'installations des communautés Bamiléké sur des terres qui n'étaient pas complètement inhabitées. Les conflits se sont aggravés avec le temps. Monsieur Fongou Yende, chef du village Momo et aujourd'hui un des acteurs clés dans le conflit, relève à cet effet que:

« *Entre le roi et moi les rapports ne sont plus ce qu'ils étaient avant; je me rappelle, à son*

installation, j'étais le premier invité, ..., nous étions très restreints et n'importe qui n'était pas invité ; j'ai un nom Bamoun, Yende, un de mes fils né en 1992 porte également ce nom. Aujourd'hui, les rapports ont changé à cause des malentendus. ... Le problème tourne sur les terres » [9].

En fait, l'occupation des terres, l'expansion croissante de la communauté Bamiléké dans la rive gauche du Noun et le refus quasi permanent de certains chefs Bamiléké de faire allégeance au roi des Bamoun ont contribué à établir des rapports conflictuels entre ces chefs et le roi des Bamoun. Les chefs dans la rive gauche du Noun, surtout ceux de Momo et Kwetvü, se désignent comme « chefs autonomes » alors que cette catégorie de la chefferie n'existe ni dans la loi et les réglementations administratives du Cameroun [9], ni dans l'organisation du pouvoir traditionnel Bamoun. L'administration ayant commis la faute d'insérer cette « autonomie » dans deux arrêtés préfectoraux, en nommant, dans la rive gauche du Noun, M. Fotso Jean « *chef de village autonome de Koukpa* » et M. Ndebe Fokom « *chef de 3^e degré du village autonome Kouffen* » [9]. C'est cet esprit indépendantiste vis-à-vis du roi des Bamoun qui aurait mis en colère ce dernier qui relève à son tour :

« *Non seulement, ces chefs réclament leur autonomie qui est porteuse des germes de désordre social, mais aussi et surtout, ils se comportent en véritables conquérants en terres conquises dans le Département du NOUN ; ils vendent illégalement des hectares de terrain, font des exactions de tout genre sur le dos des populations ... On se demande à quoi et à qui cette autonomie doit sa légitimité* » [9].

Pour d'autres chefs comme celui du village Tenjouonoun (ancien NJIONE ou Bandjoun II) qui s'identifie plutôt à Bandjoun, le refus d'allégeance au Sultan Bamoun profiterait au Chef Bandjoun (Chef supérieur de 1^{er} degré). Ainsi, à une visite annoncée du Roi Bamoun à Tenjouonoun, le chef du village s'oppose au motif pris de ce que le chef Bandjoun avait déjà annoncé sa tournée le même jour. Ainsi

répond-il au secrétaire de la commission sultanale : « *Je ne vous attendais pas, nous préparons l'arrivée de notre chef de Bandjoun* » [9].

Ce refus d'allégeance implique aussi le refus de collaborer dans la gestion du foncier : Les chefs de la rive gauche du Noun s'opposent à la présence des représentants du palais dans les commissions de bornage de terrain, et ne veulent rien verser des sommes qu'ils perçoivent dans les ventes du terrain au roi [9]. Pourtant, la loi n'autorise pas les chefs traditionnels à installer des gens sur le domaine national, ou à bloquer une procédure d'attribution en concession provisoire.

Visiblement, les communautés ethniques installées dans la rive gauche du Noun entretiennent des rapports qui cadrent avec l'organisation sociétale de chacune d'elles. Les communautés Bamiléké, en plus de suivre leurs chefs de villages, font allégeance aux chefferies de leur origine dans la rive droite auxquelles elles s'identifient. Dans l'organisation traditionnelle Bamoun de la rive gauche du Noun, le Chef Supérieur de Mangoum est supposé être de 2^{ème} degré, soit au-dessus des chefs de villages de la rive gauche qui lui doivent allégeance parce que relevant de 3^{ème} degré. Or ces chefs des communautés ne se reconnaissent pas en lui, car selon eux le chef Mangoum aurait été imposé par le roi pour sa docilité. Pour ceux-ci, le Chef Supérieur en question n'a aucune légitimité, bien qu'il soit Bamiléké. Selon eux, il devrait être remplacé par le chef Fongou du village Momo, que l'on juge posséder l'autorité et le charisme nécessaires pour résister à la domination du roi des Bamoun. Cette position entretenue par certains chefs de la rive gauche est tellement visible qu'en 2009 et 2010, les chefs des communautés de la rive gauche du Noun avaient entrepris l'initiative de créer dans la rive gauche du Noun une unité administrative (un arrondissement) avec chef-lieu à Tenjouonoun. Le roi des Bamoun et cinq de ses chefs supérieurs réagirent en adressant une lettre au Premier Ministre, pour

« *dénoncer promptement cette manœuvre dont l'objectif majeur vise à la satisfaction des intérêts*

prioritairement tribalistes et égoïstes de ses initiateurs », et ils proposent « *qu'une décision soit prise : a – supprimant l'épithète 'autonome' à ces chefferies ; b – rattachent tous ces villages ...aux chefferies de 2^{ème} degré de Foubot ou ériger la zone en groupement et désigner un autochtone comme responsable* » [9]. Cette situation, pour surprenante qu'elle soit ne devrait en principe pas l'être car dans une lettre écrite en 1960 après le rattachement des villages de la rive gauche du Noun au département Bamoun, le préfet Monsieur Mengueme, exprimait déjà son inquiétude en ces termes:

« *...j'estime que mettre les Bamiléké sous le commandement des chefs supérieurs Bamoun réveillerait des anciennes querelles et ne manquerait pas d'entraîner des conséquences politiques fâcheuses* ». Il proposait par conséquent: « *...que l'on arrive à en faire un groupement autonome avec une population de 2500 habitants placés sous l'autorité d'un chef supérieur Bamiléké élu* » [9].

Cependant, dans une lettre du roi des Bamoun, Seidou Njimolouh Njoya, adressé au Sous-Préfet de Foubot après le décès du chef de village Momo, le roi proposait aussi de placer les villages de la rive gauche du Noun sous l'autorité du groupement de Foubot-Ville [9]. Deux ans plus tard, les villages de la rive gauche du Noun étaient placés sous l'autorité du groupement de Mangoum et en 2005 cette désignation fut officiellement reconnue par l'Etat à travers un acte administratif qui fait des communautés de la rive gauche, des villages. Depuis lors, l'autorité du chef de groupement Mangoum est contestée par les chefs des villages de la rive gauche du Noun. Ainsi, le rapport de force permanent, tantôt manifeste tantôt latent, entre leaders Bamiléké et Bamoun à propos de la gouvernance de la rive gauche du Noun traduit les rivalités territoriales qui existent entre ces deux peuples présents dans la rive gauche du Noun. Ce rapport de force ou tout au moins cette rivalité tend de plus en plus à se généralisée dans certains discours qui considèrent

que les Bamiléké et les Bamoun sont deux peuples en conflit. Cette généralisation semble aussi être en partie l'œuvre de certains médias.

B. La traduction ethnique des conflits fonciers de la rive gauche du Noun par certains médias

Dans la rive gauche du Noun, l'identitaire qui s'est déployé dans la sphère notabiliaire ou cheffale a été relayé par d'autres vecteurs, le principal étant les médias. Les médias y ont notamment joué un rôle d'entretien de la flamme sacrée du conflit en le relayant vers d'autres tribunes. Ce relayage ayant eu pour effet de toucher les zones les plus éloignées de la zone de conflit. Le médiatique, en jalonnant l'identitaire, redonne à beaucoup de couches sociales déshéritées une raison de vivre, tout en amplifiant les tensions et en renforçant les prises de positions plus ou moins identitaires. Ainsi, les journaux qui écrivent sur les récentes violences des années 2011 à 2013, titrent dans une approche qui laisse voir un conflit essentiellement ethnique: « *Conflit tribal. Bamoun et Bamiléké à couteaux tirés* » [11], « *Affrontements entre Bamiléké et Bamoun* » [12], « *Affrontements inter-ethniques sanglants* » [13], « *Un affrontement entre Bamiléké et Bamoun engendre un mort* » [14]. Depuis lors, l'opinion en général, les médias, les populations, et bien d'autres considèrent les conflits dans la Rive Gauche du Noun comme ethniques. Les gens rencontrés ailleurs, estiment que les Bamiléké sont victimes d'un complot perpétré par les Bamoun. Cette lecture est valable aussi pour certains Bamoun qui estiment être lésés dans leur droit en tant que communauté ethnique « autochtone ». Ainsi, la tribu est mise en avant dès lors qu'il s'agit d'une incompréhension entre Bamoun et Bamiléké, qu'ils soient en relation d'affaires ou de mariage. C'est aussi ainsi que les réseaux des ressortissants, élites politiques et administratives sont activés, les hommes politiques de tous bords étant à la manœuvre dans l'ombre et tirant les ficelles au gré des intérêts [9].

Ces manipulations identitaires sont à l'origine d'un climat de méfiance et de suspicion qui existe désormais entre Bamoun et Bamiléké dans la rive

gauche du Noun. Ainsi, si dans la plupart des interviews, une méfiance généralisée entre les communautés Bamoun et Bamiléké s'est faite ressentir à travers des accusations instantanément prononcées et responsabilisant à chaque fois les membres de la communauté « adversaire », c'est surtout parce que l'explosion des médias a permis encore plus que par le passé de diversifier la revendication, d'exaspérer les hantises et d'intensifier les menaces. Ils ont contribué ainsi à la conductibilité interne et externe des thèmes identitaires en transformant l'identitaire en un torrent émotionnel de perception et de représentation. Depuis lors, l'appartenance ethnique apparaît comme le mobile du conflit, et cette lecture est encouragée par des opportunistes qui tirent profit de la situation au mépris des conséquences sur la vie des hommes et femmes qui y vivent. Pourtant, comme les conflits révolutionnaires, les conflits identitaires sont l'aboutissement de phénomènes de longue durée et de facteurs plus conjoncturels. Réfléchir sur l'identitaire implique une saisie causale du phénomène par la grande diversité de ses manifestations. Le cadre général de leur essor est toujours un cadre de crise économique, de misère et d'opportunité du groupe ou de l'association dans laquelle vit le groupe. Dans le cas de la rive gauche du Noun, c'est la terre qui est le bien économique rare et en l'occurrence la terre fertile. Cette crise de la terre cultivable est intensifiée par la pression démographique qui dénature toute forme de progrès économique à travers les exclusions. Lorsque ces exclusions socio-économiques recoupent une inquiétude identitaire, alors toutes les conditions sont réunies pour le conflit et l'explosion identitaire. Ici, il y a d'abord eu d'après certains médias, repoussement de certains Bamoun à Baleng. De retour dans le Noun, il y a ensuite eu refus pour certains Bamiléké de la rive gauche du Noun de les accueillir, et lorsque ce fut le cas, les Bamoun devaient accepter de s'installer sur les collines de la rive gauche, considérées comme peu propices à l'agriculture tandis

qu'à côté, d'autres Bamiléké venaient par milliers de Bafoussam et environs de la rive droite, pour mener leurs activités agricoles dans la rive gauche avant de repartir le soir. Il y a dès lors frustrations et incapacité à supporter cette domination, ce qui a conduit à des conflits en champs dans la plupart des cas. Selon certains médias, ces frustrations sont à l'origine des conflits ethniques Bamiléké-Bamoun dans la rive gauche du Noun.

IV. CONCLUSION

Comme pour les autres régions d'Afrique et du monde, il n'est pas question de classer tous les conflits ethniques du Cameroun comme des conflits identitaires mais, néanmoins, nombre d'entre eux sont des conflits identitaires tels qu'ils ont été définis ; c'est-à-dire des conflits où la survie du groupe apparaît soit à titre réel, soit à titre imaginaire, menacée. Malheureusement, l'identitaire au Cameroun a encore un avenir, notamment dans la possibilité de nouveaux affrontements, puisque l'identitaire est à la base de la structuration sociale du pays. L'étude sur la rive gauche du Noun l'a clairement illustré en ressortant les formes d'expression de leur identité par les Bamiléké notamment dans la rive gauche et comment le rejet ou la négation de ces formes d'expression par les Bamoun engendre finalement les revendications foncières fondées sur la primo occupation et sur les clichés « autochtones-allogènes ». Ce faisant, l'étude a aussi identifié les facteurs et acteurs clés de ce conflit qui traduit non seulement le niveau infra étatique d'« émiettements territoriaux », mais encore une autre forme de manifestation du séparatisme territorial au Cameroun [15]. Il s'ensuit que ce conflit trouve ses racines dans des mouvements migratoires forcés et volontaires dans la rive gauche du Noun depuis l'époque coloniale, lesquels n'ont pas été et ne sont pas toujours accompagnés par des régulations juridiques explicites sur les questions foncières pour les anciens et nouveaux habitants de la zone. Depuis ce temps, les questions d'usage, de propriété et de vente de terrains cultivables ont créé et continuent de

créer des conflits latents et ouverts entre les communautés. Les chefs traditionnels en tête de ces communautés, mettent également les questions d'allégeance dans le jeu, qui tourne autour d'un supposé statut particulier d'autonomie des villages dans la rive gauche du Noun. Cette autonomie, au-delà d'être une manifestation de leur rejet de se soumettre à un chef supérieur Bamoun, est instrumentalisée pour justifier la gestion très indépendante du foncier au fin des bénéficiaires personnels, sans implication des autorités administratives et/ou autres autorités traditionnelles à l'instar du roi Bamoun. Pour mobiliser et aligner la population, le fait identitaire est mis en exergue, ce qui positionne à la fois les Bamoun et les Bamiléké comme adversaires. L'instrumentalisation de cette faille identitaire par certains détenteurs d'enjeux conduit à masquer les intérêts réels des personnes en position de pouvoir pour laisser croire à l'observateur des prénotions qu'il s'agirait d'un conflit ethnique entre Bamiléké et Bamoun dans la rive gauche du Noun. A la réalité, il s'agit d'un conflit d'allégeance et foncier instrumentalisé sous forme ethnique par les politiciens et autorités traditionnelles. Ce conflit étant renforcé par les spéculateurs (vendeurs et acheteurs de terrains) à travers le biais d'un chevauchement des droits traditionnel et moderne sur le foncier rural au Cameroun. La complexité des chevauchements et des enchevêtrements des liens est telle que les multiples tentatives de résolution conduites aussi bien par l'Administration que par la société civile reste veine. La plus récente tentative portant sur une « *équation de redistribution de terres* » [16], loin d'apaiser les tensions semblent plutôt avoir suscité plus de vigilance de la part des acteurs. Mais en raison du construit du primat de l'ethnicité sur la fonciarité du conflit, le discours dominant reste celui d'un conflit ethnique un peu comme certains discours considèrent la crise dite anglophone comme une crise d'identité linguistique entre Camerounais anglophone et Camerounais Francophone.

REFERENCES

- [1] A. DIKOUME et N. SOGANG, 2000, « Le peuplement des Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun, in KUETE Martin et DIKOUME Albert (Dir), Espace, pouvoir et conflits dans les hautes terres de l'Ouest Cameroun, 2000.
- [2] J.C. BARBIER, « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké : l'exemple de la région de Bana », in contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, CNRS, Paris, 1973.
- [3] M. LUNTUMBUE Michel, « Comprendre la dynamique des conflits. Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest », Note d'Analyse du GRIP, 14 janvier, Bruxelles, 2014.
- [4] F. Guérin-Pace, 2006a, « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? », *Économie et statistique*, n° 393-394, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'espace géographique*, tome 35, n° 4, 2006.
- [5] F. THUAL François, Les conflits identitaires, ellipses, édition marketing, 1995.
- [6] Y. GUERMOND Yves, « Identité territoriale », *Hypergéogé*, 13 juillet 2008.
- [7] R. GMÜNDER Reto, « La tradition judéo-chrétienne entre tribalité et tribalisme », In BOULAGA Fabien Eboussi et OLINGA Alain Didier (dir), Le génocide rwandais. Les interrogations des intellectuels africains, Editions CLE, 2006.
- [8]. P. MINVIELLE Paul, E. CARROLL et J. DALIGAUX, « Le patrimoine foncier comme marqueur des relations identitaires au terroir, l'exemple du vignoble de Bandol », In Identité, espaces, terroirs, territoires et mondialisation N° 36, 2013.
- [9] G. Lenz. et E. NJIFENJIE (dir), Le conflit foncier de la rive gauche du Noun, Rapport de la recherche-action du Réseau Service Civil pour la Paix au Cameroun réalisé par AJPCEDS (Association des Jeunes pour la Culture, l'Éducation et le Développement Economique et Social), Sopecam, 2015.
- [10] M. LE BERRE, « Territoires », In BALLY Antoine et al (dir), Encyclopédie de géographie, Paris, Economica, 1995.
- [11] Journal Le Messenger du 19 septembre 2011, en ligne.
- [12] Journal Le Messenger du 17 avril 2013, en ligne.
- [13] Journal Cameroon Tribune du 17 avril 2013, en ligne.
- [14] Journal Mboa News du 18 avril 2013, en ligne.
- [15] J.E. NODEM, « Émiettements territoriaux et construction nationale au Cameroun », In FOMETHE Anaclet (dir), Cinquantièmes de l'indépendance et de la réunification du Cameroun. Bilan, enjeux et perspectives. Actes du Colloque de Dschang, 10 au 12 mai 2010, Presses Universitaires de Dschang, 2013.
- [16] A. YANGOUA, 2021, LA RIVE GAUCHE DU NOUN : LA DECISION DU GOUVERNEUR JUGEE UNILATERALE ET IRRECEVABLE, JOURNAL INFODEV 237, EN LIGNE CONSULTE LE 9 JUILLET 2024.